

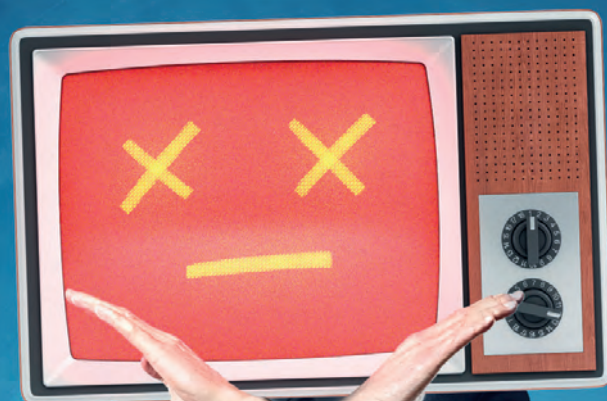
# Plancher-Bas Mag

LE MAGAZINE DE PLANCHER-BAS

**Animation**  
**Une semaine  
sans télévision**

**Aménagement**  
**Le Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal sur le métier**

**Association**  
**Le FC Pays Minier  
sur un petit nuage**





Chères Plancherotes,  
chers Plancherots,

Me voici à nouveau parmi vous pour fêter cette nouvelle année 2019. En premier lieu, je vous remercie d'être aussi nombreux à me faire l'honneur de votre présence à ce rendez-vous que l'on peut désormais qualifier d'habituel !

Évidemment, l'année 2018 n'aura pas fait exception à toutes les précédentes. Au niveau national, nous avons subi des tragédies. Rappelez-vous les attentats terroristes ; celui de Trèbes où le lieutenant-colonel Beltrame a offert sa vie en échange de celle d'une otage. Nous avons décidé, en son honneur, de donner son nom à notre nouveau parc multisports. Récemment, et tout près de nous, un autre fanatique a frappé à Strasbourg lors du marché de Noël. Pour ces fous, pas de trêve des confiseurs !

Heureusement, il y a eu de bons moments : vous n'avez bien sûr pas oublié, en juillet, la victoire des Bleus à la Coupe du monde de foot ! Les Bleues, au féminin cette fois, nous ont aussi rapporté, en décembre, la Coupe d'Europe de hand et ont permis de hisser haut les couleurs bleu, blanc, rouge de la France. Mais, ces derniers temps, notre pays s'est coloré d'une nouvelle teinte : le jaune. Vous l'avez compris ; les Gilets jaunes représentent le mal-être du peuple sur le plan économique et social, et la perte de confiance envers les élus et hauts fonctionnaires de la haute administration française.

Au contraire, à Plancher-Bas, à notre modeste échelle communale, depuis que vous avez élu notre équipe en 2014, nous avons toujours voulu éviter cette séparation entre élus et Plancherots et Plancherotes : nous privilégions les contacts personnels ou nous mettons en ligne sur notre site de la mairie toutes les informations concernant la commune. Et cela fonctionne ! Depuis 2014, on comptabilise des dizaines de milliers de connexions !



Mais surtout, pour que nous méritions votre confiance et que nous la gardions, nous nous attachons à agir en toute transparence. Toutes les décisions communales sont accessibles à la mairie ou sur Internet. De cette manière, vous pouvez vous rendre compte combien il est important pour nous de gérer

notre commune de façon rigoureuse et proche des besoins et de la réalité du terrain. Et comme je le répète souvent, ce n'est que par une gestion en bon père de famille que l'on peut mener une politique alliant modernisation, investissements et désendettement, tout en contrôlant la fiscalité.

nous avons fortement diminué les dépenses de fonctionnement par des méthodes rationnelles : mise en concurrence, mutualisation des moyens, suppression des doublons. Nous avons également régulé les dépenses qui n'étaient pas du ressort de la commune car elle n'en avait pas, de droit, les compétences. Toutes ces actions ont permis de dégager chaque année un excédent de fonctionnement et qui va croissant chaque année !

Or, cet excédent, en comptabilité publique, est le véritable nerf de la guerre, car c'est lui qui alimente directement les capacités d'investissement de l'année suivante. Nous avons également très rapidement remboursé cette ligne de trésorerie et nous pouvons, depuis l'été 2014, régler chacune de nos factures rubis sur l'ongle.

Tous ces efforts ont servi à des investissements locaux, ce qui profite à vous tous, qui habitez Plancher-Bas. C'est ainsi

que nous avons pu très fortement investir dans le patrimoine bâti communal :

- ✓ En restaurant l'intérieur des vestiaires du stade de football ;
- ✓ En rendant accessible des bâtiments communaux comme la mairie, les écoles, l'église ;
- ✓ En réparant des parties de l'église : portes, abat-sons, chaire. Nous avons aussi subventionné la restauration de l'orgue ;
- ✓ En restaurant l'intérieur et l'extérieur de la salle Brassens. On n'y est pas trop mal, vous ne trouvez pas ?

Nous avons par ailleurs investi massivement dans nos écoles :

- ✓ En rénovant les clôtures des deux écoles ;
- ✓ En créant un parking à l'école maternelle,
- ✓ En rénovant complètement la salle informatique de l'école élémentaire, en y doublant le nombre des ordinateurs et surtout en investissant dans l'achat de 6 vidéoprojecteurs interactifs,
- ✓ En diminuant drastiquement les dépenses énergétiques de l'école

## Chemin commun

Alors, ce que réclament les Gilets jaunes, nous pensons que notre équipe municipale vous l'offre ou fait tout ce qui est en son pouvoir pour vous l'offrir. Vous vous souvenez sûrement : en 2014, nous avons trouvé Plancher-Bas exsangue, grevée par une dette de presque 3 millions d'euros. Plancher-Bas réglait ses dépenses courantes grâce à un crédit sans cesse renouvelé – ce qui retardait d'autant les paiements. La dette ne faisait donc qu'augmenter. Cela ne vous rappelle pas quelque chose au niveau national ? L'année 2014 a donc été pour nous une année de prudence, de rationalisation des dépenses de fonctionnement afin de dégager des possibilités d'investissement. Grâce à une implication forte,

maternelle par le remplacement des fenêtres, la ventilation, la rénovation électrique complète, l'isolation, la réfection de l'étanchéité de la toiture... pour un montant total d'environ 220 000 € HT.

Pour ceux qui aiment bouger, nous avons créé un parcours de santé, ainsi qu'une aire de jeux sur la place centrale du village puis, en 2018, un terrain multi-activités fortement apprécié par notre jeunesse.

Bien entendu, les différents réseaux n'ont pas été délaissés. Nous avons continué la modernisation de l'éclairage public, l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement à La Chaillee et aux Bouquottes en 2015, dans le secteur des Carrières en 2018. Nous avons investi dans notre réseau de voiries pour plus de 100 000 € annuels.

Évidemment, ces investissements ne sont pas terminés. En 2019, nous rénovons le presbytère avec la création de deux logements communaux destinés à la location ainsi que des salles associatives. Les voiries ne seront pas délaissées avec de nombreuses nouvelles chaussées.

Côté infrastructures, je crois donc que Plancher-Bas met la barre... haut ! Côté animations, je suis heureux de constater que le dynamisme des Plancherots est toujours au rendez-vous ! Tout au long de l'année sont organisées des manifestations de qualité remarquable.

Par exemple, durant la 3e semaine de février sera organisée la 4e Semaine sans télé. Chaque soir de cette semaine, tout le monde, quel que soit son âge, peut participer à des activités diverses et variées : manuelles, sportives, intellectuelles, artistiques ou ludiques. Cette manifestation commence à être connue bien au-delà de la CCRC.

Plancher-Bas sait aussi organiser les grands rassemblements annuels comme la fête de la Musique, les festivités du 14-Juillet, les marchés nocturnes de l'été ou le marché de Noël.

Tout cela se fait grâce aux associations locales et aux Plancherots qui n'hésitent pas à donner de leur temps libre pour le bien de la commune. Je les en

remercie très sincèrement. Je cite bien volontiers Clin d'œil à la vie, Danse et loisirs, le foyer laïque, la fanfare, le PAF, les clubs de marche, de tir, de ski, les comités des Aînés, du fleurissement, des quartiers, et d'autres associations extérieures comme Belf'Ortho, le club d'orthographe de Belfort.

Comment aussi ne pas remercier l'équipe municipale pour leur travail remarquable ! Bruno Gauchon, qui tient les cordons de la bourse communale. En ces temps de difficulté, Bruno a des responsabilités énormes, et il s'en acquitte de manière exemplaire au vu de la bonne santé financière de Plancher-Bas. J'ai d'ailleurs un peu peur que ça se sache en haut lieu et que le ministère des Finances ne nous le pique !

Je remercie Luc Jacquy, du service technique, qui fait toujours un travail admirable sur le terrain avec toute son équipe, quelles que soient les conditions météo. De ce point de vue, Plancher-Bas n'a pas été gâté avec toutes ces inondations à répétition. Certaines parties du village ont été durement touchées. Les pompiers, comme toujours, ont sué sang et eau pour tenter de protéger les habitations. J'en profite aussi pour dire à nouveau que nous sommes à la disposition des sinistrés pour les aider dans leur démarche de déclaration de sinistre ou tout autre point.

Je tiens à remercier évidemment Patricia Reingbach, notre 1re adjointe, en charge de l'animation, de la jeunesse et des sports ; Marie-Josèphe Rabbe, en charge du juridique et du social ; Laurence Cardot, responsable des commandes et de la facturation ; Philippe Régnault, suppléant à la commission d'appels d'offres ; Didier Viltet, vice-président de la CCRC en charge du numérique ; Isabelle Régnault, présidente du comité de fleurissement ; Aurélie Noël, présidente du comité pour les jeunes ; ainsi que Thierry Loehle et Michèle Hosotte.

Colette Collilieux, qui était la présidente des comités pour les anciens et des quartiers, a décidé de rejoindre Belfort pour des raisons personnelles. Je la remercie pour tout ce qu'elle a fait. Grâce à elle, les comités sont mainte-

nant bien implantés.

Et puis... et puis, il nous manque aujourd'hui une personne : Josiane Muller, qui est partie en décembre un an après son mari. Josiane, c'était la gentillesse et le dévouement personifiés. Toujours là pour rendre service. Jamais un mot plus haut que l'autre. Tous ceux qui l'ont connue me disent qu'elle laisse un vide immense autour d'elle. Nous nous consolons un peu en nous disant qu'elle a maintenant rejoint son mari et que, là où ils sont, ils continuent sûrement d'aider les autres et de les rendre heureux.

Si Josiane nous a quittés, d'autres personnes se sont nouvellement installées dans notre commune. Je leur souhaite la bienvenue au nom de tous les Plancherots. Que ces nouveaux Plancherots n'hésitent surtout pas à venir trouver l'équipe municipale pour tous les problèmes auxquels ils sont confrontés, ou tout simplement pour faire plus ample connaissance !

Je n'oublie évidemment pas tous nos employés communaux, sans qui notre quotidien à tous serait bien plus difficile, mais également tous les Plancherots qui ont souffert d'une façon ou d'une autre, physiquement, moralement ou matériellement durant cette année 2018. J'espère que cette petite fête, s'ils ont pu venir, leur apporte un peu de réconfort.

Alors, chères Plancherotes, chers Plancherots, je souhaite que 2019 vous apporte une santé de fer et plein de bonheur. Vous le savez, 2018 s'est terminé sur du jaune. Je ne pense pas qu'il y ait du pastis sur les tables, mais vous y trouverez des bulles, incolores celles-là, pour fêter l'avènement de 2019 ! Je vous invite donc à profiter de ce moment convivial.

Vive 2019,  
vive Plancher-Bas  
et ses Plancherots !



# Des «gilets jaunes précurseurs» à Plancher-Bas ?

À Plancher-Bas, l'équipe municipale peut sans doute être qualifiée de « gilets jaunes précurseurs » dans la mesure où bon nombre des thématiques entendues sur les rond-points ont été mises en place depuis son installation

Une grande partie de la population française se mobilise depuis le 17 novembre 2018 en endossant des gilets jaunes et en manifestant, le plus souvent pacifiquement – même si des « casseurs » se mêlent à certaines de leurs manifestations et en ternissent l'image – pour exprimer leur « ras-le-bol » fiscal, leur exaspération d'être toujours plus taxés, et surtout leur dégoût de ne pas être écoutés !

À Plancher-Bas, mon équipe peut sans doute être qualifiée de « gilets jaunes précurseurs » dans la mesure où bon nombre des ces thématiques avaient été évoquées, à l'échelle locale, en 2013 et 2014, et mises en place depuis notre élection en mars 2014 !

## J'en veux pour preuves :

- **Les demandes des « gilets jaunes » pour que les divers impôts et taxes cessent d'augmenter.** À Plancher-Bas, c'est chose faite depuis 2014 : comme annoncé en 2014, aucune augmentation des impôts locaux en 5 ans, au contraire même puisqu'une baisse a eu lieu en 2018 !

- **Les demandes d'allègement de la fiscalité ?** Nous l'avons réalisé à Plancher-Bas avec la suppression en 2015 de la taxe dite « des cabanes de jardin » mais également par la mise en place d'une taxe d'aménagement unique, au taux minimal – à 5% – sur tout le territoire communal en 2018 et la baisse de la part communale sur le foncier bâti en 2018.

- **La critique (à mon sens totalement justifiée) qu'une grande partie des hommes politiques profitent du système et ne s'appliquent pas à eux-mêmes les efforts demandés à la grande majorité des Français.**

Mais, à Plancher-Bas, les élus ont montré l'exemple en votant, dès 2014, une baisse significative, de 25 % de leurs indemnités d'élus !

- **Le gaspillage de l'argent public, tant décrié par les gilets jaunes ?** À Plancher-Bas, nous avons très significativement réduit les dépenses de fonctionnement afin de pouvoir investir, à impôts constants, au service de tous les Plancherots : routes, écoles, jeunesse (aire de jeux, city stade, etc.), sans oublier surtout nos aînés. Et nous avons délibérément supprimé toutes les dépenses inutiles.

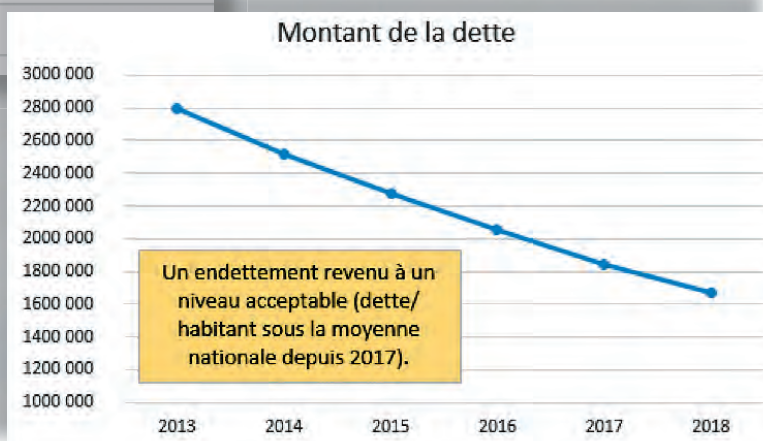
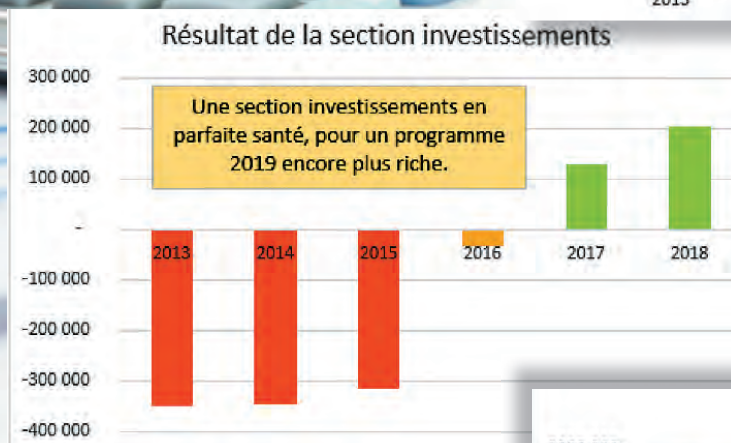
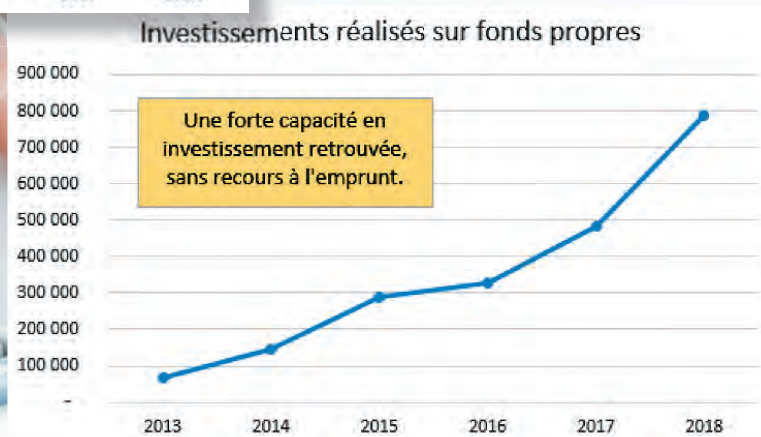
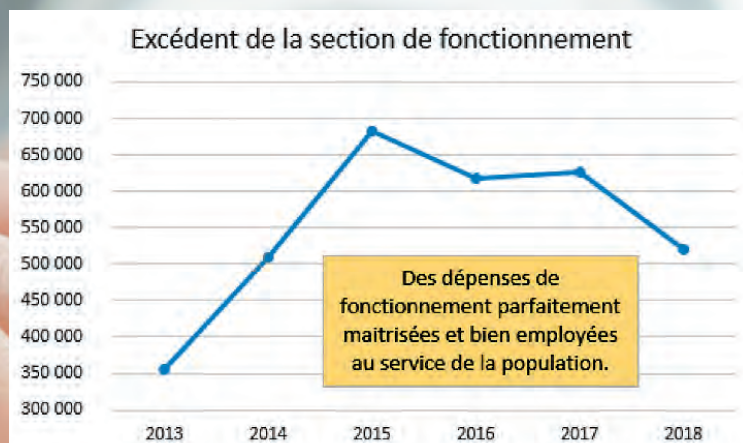
Ainsi, notre façon de gérer la commune est empreinte de bon sens, d'écoute et surtout... du sens commun !

Luc SENGLER



# Les chiffres clés

Le point financier au 31 décembre 2018 prouve la bonne gestion de la commune au profit de ses habitants. Plutôt qu'un long discours voici quatre graphiques qui résument la situation.



# le P.L.U.I en chantier

À la suite du vote de la délibération de prescription du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en juin 2017, la communauté de communes Rahin et Chérimont (CCRC) a ouvert ce chantier d'avenir pour votre territoire.

## LE PLUI EN 6 QUESTIONS

### 1. QU'EST-CE QU'UN PLUI ?

Le PLUi est un document d'urbanisme et de planification qui définit un projet global d'aménagement à l'échelle intercommunale. Le PLUi correspond à l'échelle de la vie quotidienne. Il met en cohérence le territoire vécu par les habitants et les échelles administratives pour harmoniser l'occupation du sol. Il agit par exemple sur la qualité des paysages urbains et naturels ; la modération de la consommation d'espaces agricoles ; le développement économique (commerces ; zones d'activités...) ; la construction de logements.

### 2. QUI L'ÉLABORE ?

Il est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité du conseil communautaire de la CCRC, en collaboration avec les communes.

L'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) du Pays de Montbéliard ainsi que le bureau d'études CDHU de Troyes accompagnent la CCRC dans la rédaction de toutes les pièces écrites et graphiques, dans la concertation avec la population et les Personnes Publiques Associées (exemples : la chambre d'agriculture, les services de l'État), ainsi que dans la sécurisation juridique de la procédure.

### 3. EN COMBIEN DE TEMPS ?

La durée des études est comprise entre juin 2018 et décembre 2019. Puis viendront l'enquête publique et l'approbation définitive du document, courant 2020. C'est à partir de cette approbation que le PLUi deviendra le document réglementaire de référence pour tous les permis de construire de la CCRC.

### 4. SUR QUEL PÉRIMÈTRE ?

Le périmètre du PLUi couvre l'intégralité du territoire intercommunal, à savoir les 9 communes de la CCRC.

### 5. POUR COMBIEN DE TEMPS ?

À l'instar des documents d'urbanisme communaux, le PLUi a une durée de vie d'environ 15 ans, mais peut être modifié ou révisé.

### 6. QUEL EST LE COÛT DU PLUI DE LA CCRC ?

L'offre retenue est celle du bureau d'études CDHU (basé à Troyes) pour un montant de 153.000 € hors taxes.

## LA MISE EN ROUTE

### 1<sup>re</sup> étape : Le diagnostic de territoire (2018)

- Analyse démographique et socio-économique ;
- Analyse urbaine et du parc de logements ;
- Etat initial de l'environnement et analyse paysagère ;
- Servitudes, réseaux et contraintes à l'urbanisation.

**Le diagnostic de territoire permet de définir les ENJEUX qui orienteront le projet politique dans le PADD.**

Des visites de chaque commune ont d'ores et déjà été organisées courant juillet 2018.

## INFORMATION & CONTRIBUTION

### INFORMATION

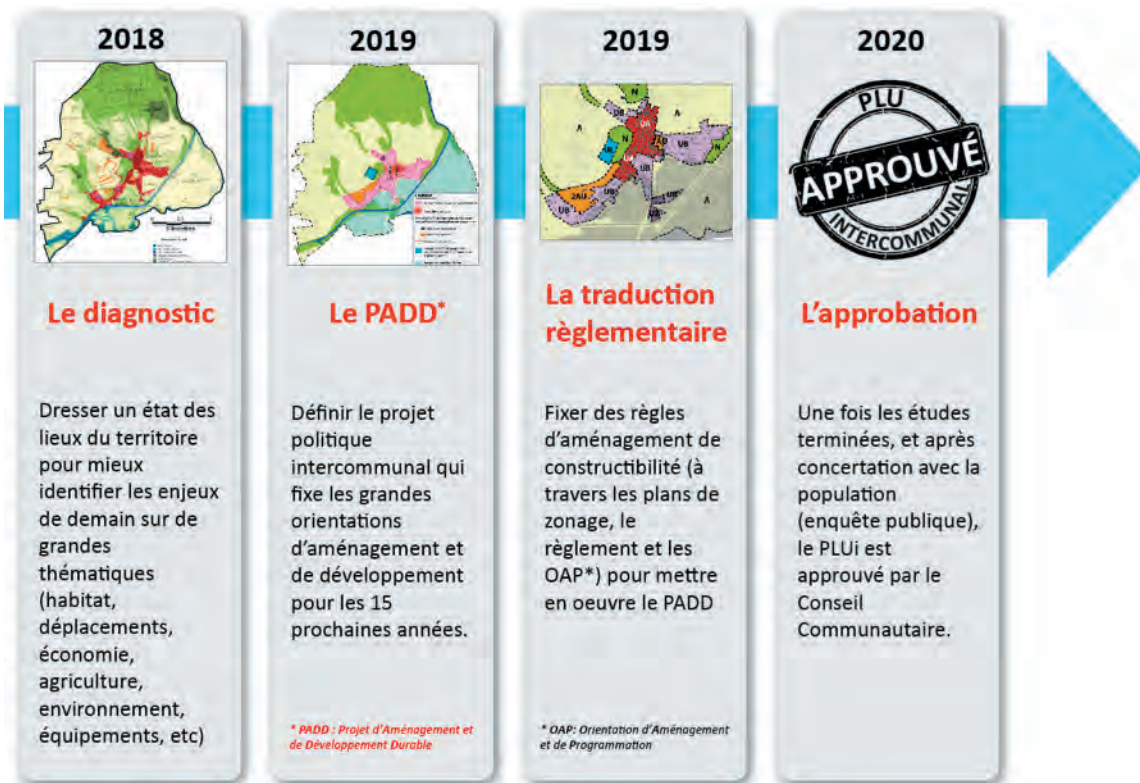
- Une page web actualisée est disponible sur le site internet de la CCRC
- Des articles sont à retrouver dans votre bulletin d'information intercommunal
- Une exposition évolutive et itinérante circule sur le territoire

### CONTRIBUTION

- Un registre de concertation est à votre disposition au siège de la CCRC et dans votre mairie
- Des réunions publiques seront organisées (voir site de la CCRC)



# LES GRANDES ÉTAPES DU PLUI



## Travaux routiers de fin d'année

En ces derniers mois de l'année 2018, grâce une météo clémente pour les entreprises de travaux publics, nous avons encore pu procéder à de nombreux travaux routiers et d'infrastructure à Plancher-Bas. Ainsi, nous avons réalisé l'extension de la voirie dans le secteur de la rue des Carrières ; ce qui permet d'effectuer une boucle qui dessert l'ensemble des parcelles constructibles de la zone. Nous y avons également réalisé les travaux d'extension des réseaux d'eau et d'assainissement et nous avons mis en place des gaines électriques en prévision de l'éclairage public.

Aux Granges-Godey, nous avons terminé la seconde tranche du cheminement piétonnier le long de la route départementale, sur environ 250 mètres. Les enrobés de la départementale seront réalisés en 2019, par le Département, avec la participation financière de la commune.

Dans les secteurs des Charrières et du Chauffe-Cul, nous avons exécuté, en régie, la réfection et la création de plusieurs revers d'eau en prévision des intempéries hivernales.

### DES BACS À SABLE ET À SEL À VOTRE SERVICE !

La municipalité a fait récemment l'acquisition de bacs à sable et à sel et les a disposés devant les ateliers municipaux. Ils sont à votre disposition en cas de neige ou de verglas, pour que vous puissiez en répandre aux abords de votre domicile (trottoir, bordure de chaussée, etc.), comme l'arrêté municipal n°2018-0052 le prévoit (voir le site de la mairie).



# Tous en selle

*En lien avec le projet d'école, tous les élèves de la maternelle ont pu recevoir une initiation à l'équitation, cet automne, pour leur plus grand plaisir.*

Les enfants racontent cette belle journée : « Un jour de novembre, un camion est arrivé très tôt le matin. À l'intérieur, il y avait huit poneys. Sur le dos, ils avaient déjà une selle et à la tête un licol ou un filet. La maîtresse avait préparé des groupes : certains d'entre nous sont partis tout de suite en balade autour de l'école ; d'autres sont restés avec Pierre pour brosser les poneys et apprendre des choses ; d'autres encore ont regardé des petits films sur la vie des chevaux. Puis nous avons fait tourner les ateliers. Des parents étaient avec nous pour nous aider. L'école devrait se rendre en fin d'année au centre des Prés-la-Grange afin de renouveler cette riche expérience.





# Inscriptions en maternelle

VOTRE ENFANT EST NÉ EN 2016  
ET VOUS SOUHAITEZ L'INSCRIRE À L'ÉCOLE  
MATERNELLE EN CLASSE DE PETITE SECTION  
POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019.

## PERMANENCE

MARDI 5 FÉVRIER 2019  
DE 8 H 30 À 11 H 30 ET DE 13 H 00 À 16 H 00

LUNDI 18 MARS 2019  
DE 8 H 30 À 11 H 30 ET DE 13 H 00 À 16 H 00

## DOCUMENTS À FOURNIR

- UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE SUR LA COMMUNE DE PLANCHER-BAS.
- PHOTOCOPIES DU LIVRET DE FAMILLE : PAGE DES PARENTS, PAGE DE L'ENFANT OU UN ACTE DE NAISSANCE.
- PHOTOCOPIES DU CARNET DE SANTÉ, PAGES DES VACCINS.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
03 84 23 16 56.



## Conseil municipal des enfants

Les enfants du cme et moi-même avons décidé d'enrichir notre conseil de nouvelles idées et donc de nouveaux membres.

Nous avons proposé aux élèves de CE2, CM1, CM2 de proposer des candidatures.

Samedi 22 décembre s'est tenu le dépouillement des votes par correspondance.

Cinq enfants font désormais partie du conseil :

**Bérénice Thouvenot et Matis Jeandenant en CE2,  
Margaux Rabbe et Basile Bergsma en CM1,  
Anna Deporte en CM2.**

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Aurélie Noël et les enfants du CME.

## Faites des sciences à l'école !

À l'occasion de la 27<sup>e</sup> édition de la fête de la Science, le groupe Science70, composé des conseillers pédagogiques de la circonscription, est intervenu en classe de grande section.

Les élèves se sont vu proposer divers ateliers ludiques au cours desquels ils ont testé la démarche scientifique. Ils ont été invités à réaliser d'eux-mêmes

les expériences afin de répondre à plusieurs problématiques : comment se mélangent les liquides, comment s'étendent différentes pâtes, comment se filtre l'eau boueuse ou évoluent les encres de feutres...

Un moment très riche pour ces futurs scientifiques...





# Une semaine sans télé !

Quatre ans déjà que les associations de la Vallée et de nombreux bénévoles s'impliquent dans ce projet commun qu'est la « Semaine sans télé ». Ensemble, ils vous proposent six soirées consécutives pour animer encore un peu plus Plancher-Bas.

Cette semaine se déroulera pendant la période des vacances scolaires, du lundi 18 au samedi 23 février dans notre village, à la salle Brassens, à l'église ou encore au stand de tir.

« Coupons la télé » durant ces six soirées et retrouvons nous, petits et grands, autour des activités proposées ou à l'issue d'un spectacle pour échanger et partager.

Toutes ces soirées sont ouvertes à tous, gratuites, et la plupart accompagnées « d'un casse-croûte » et d'un « p'tit coup à boire ».

**LUNDI 18 FÉVRIER  
20 H 30  
SALLE DES FÊTES**

**Soirée Conte : « Un p'tit tour du monde » interprété par Franck Meinen**

Dans ce nouveau spectacle, Franck MEINEN vous propose de parcourir la terre pour profiter de la sagesse ancestrale et de la magie propre à chaque culture. À travers des contes traditionnels des quatre coins du monde, vous allez découvrir comment les premiers chevaux sont apparus chez les Amérindiens, profiter de la sagesse d'un grand lama

tibétain, connaître l'origine des lignes de la main sur les terres africaines... et revenir en France pour un conte contemporain... ou presque... Ce spectacle s'adresse à un public familial à partir de 5 ans et dure environ une heure.



**MARDI 19 FÉVRIER  
18 H  
SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE**

**Balade thermographique**

- Animation organisée avec le support du « pays des Vosges saônoises » : Une balade thermographique vous sera proposée avec un retour sur l'étude à la caméra thermique de quelques bâtiments.

**MARDI 19 FÉVRIER  
20 H  
SALLE DES FÊTES**

Soirée « Savoir-Faire » : 10 Ateliers à découvrir

**Atelier pliage**

Le pliage de livres est une nouvelle forme d'art. Isabelle nous initiera à cette activité amusante qui nous permettra de recycler nos « vieux bouquins ».



**Atelier « secourisme »**

Suite à la pose de trois défibrillateurs sur la commune utilisables par chacun, les pompiers nous proposeront une formation nécessaire pour déceler tout problème cardiaque et avoir une bonne utilisation de ces instruments bien utiles.

**Atelier couture**

Michèle et Sandrine animeront cet atelier où vous pourrez créer votre objet en tissu. Problème technique concernant la couture en général ? elles seront également là pour y répondre !

**Atelier calligraphie**

Pour les passionnés des belles lettres, Jeannine sortira ses plumes et ses encriers pour nous initier à l'art de l'écriture.

**Atelier cuisine**

« Jean Marie et ses aides cuistots » nous (ré)apprendront à cuisiner le « gâteau de patates » comme nos grands-mères plancherotes le faisaient autrefois.

**Atelier bricolage**

Les parents d'élèves, adeptes du marteau et des clous, animeront encore le tant attendu atelier bricolage : cette année, « string art », ou « tableau de fils » à la française !

**Atelier mouches**

Le club de pêche « La Saulnoise », fidèle au poste, vous proposera de découvrir ou de vous perfectionner dans la fabrication de mouches. Toujours à notre écoute, ces passionnés de pêche en rivière, pourront répondre à vos questions sur la faune de nos cours d'eaux.

**Atelier peinture**

La section peinture du Foyer laïc exposera les productions de ses adhérents pour le plaisir des yeux.

**Atelier jardinage**

André et Sylvie, enseignants au lycée agricole de Valdoie, nous donneront des conseils sur la façon de faire des

semis et nous fera découvrir également les techniques de greffes. Apprentis jardiniers, cet atelier est pour vous !

**Atelier arts plastiques**

Stéphanie partagera sa passion créative avec les enfants en leur proposant une composition en papiers collés.

**Atelier vannerie**

Christelle, artisan vannière, vous fera découvrir son savoir-faire à travers l'atelier « je crée mon étoile ».

**MERCREDI 20 FÉVRIER  
20 H  
ÉGLISE**

**Concert de guitare  
par « Guitar SwingTrio »**



Guitar Swing, c'est le cocktail bien-faisant du swing et des musiques populaires des années 20 à 50.

Autour du duo Bernard Klem – José Sanchez, guitaristes aux accents « manouches », est venu s'ajouter Jean-Manuel Fourot à la contrebasse pour former un trio qui diffuse la bonne humeur. Ensemble, ils interprètent tous les standards de cette époque passée, ils improvisent, ils chantent. Avec eux, nous voyagerons dans le temps, quand Django Reinhardt et Gus Viseur enflammaient les parquets parisiens.

**JEUDI 21 FÉVRIER  
20 H  
SALLE DES FÊTES**

**Jeu de cartes**



Le club de tarot mainou, cette année encore, répond présent avec ses adhérents, ses jeux et ses tapis pour combler les passionnés des cartes. À ces tables, on peut s'initier au jeu ou tout simplement se faire plaisir pour une partie entre amis.

**Dictée**

Le club d'orthographe « Belf'Ortho » nous proposera une dictée ludique, voire une deuxième si on en redemande ! Ce seront des textes amusants autour de la mythologie grecque, écrits spécialement pour l'occasion. Amoureux de la langue française, à vos stylos !

**Soirée jeux de société**

Le conseil municipal des Jeunes vous invite tous, petits et grands, à venir



tous simplement « jouer ». De nombreux jeux de sociétés seront mis à votre disposition, mais, néanmoins, si vous désirez faire découvrir à d'autres un jeu qui vous a particulièrement plu, n'hésitez pas, amenez-le et partagez !

Une « sacrée soirée » en perspective où la franche rigolade est toujours au rendez-vous ! Les habitués s'en réjouissent déjà ! À ne pas rater !

## VENREDI 22 FÉVRIER DÈS 19 H

### Soirée Sportive 2 points de rendez-vous :

À la salle des fêtes, à partir de 19 h

Michelle et André seront vos guides pour une marche nocturne dans les rues de notre village, ouverte à tous et sans difficulté. Celle-ci durera entre 1 heure et 1 h 30. Départ de la place à 19 h.

Le PARC vous encadrera pour une sortie VTT. Le parcours sera adapté en fonction des participants (maximum 12 km). Rendez-vous sur la place à 19 h. Cette sortie sera annulée en cas de neige.



Pour ces deux activités, veuillez prévoir une tenue adaptée au froid et de l'éclairage.

Le Foyer laïc, à partir de 20 h, proposera à la salle des fêtes, ping-pong, badminton et gymnastique avec une petite séance de renforcement musculaire et du step.

**Au stand de tir, à partir de 20 h**

La société de tir « Les 4 Cibles » nous accueille une fois encore pour nous enseigner l'art de tirer juste ! Carabines à plomb et carabines laser sont mises à disposition.



## SAMEDI 23 FÉVRIER 20 H 30 SALLE DES FÊTES

Soirée « Carte blanche à "Entre les Gouttes" »



C'est grâce au partenariat avec l'association « Entre les Gouttes » que cette soirée concert et DJ sera proposée aux adeptes de musiques actuelles.

20 h 45 / 21 h 45: TRUE BAD HOUR (jazz / hip-hop)

22 h 15 / 23 h 15: MINES FLOOR COWBOYS

After : DJ SET by « Entre les Gouttes »

Toujours entrée gratuite. Buvette avec bière la Rebelle.

Quelques « camions-trucks » proposeront de la petite restauration.



# On passe à table

**Le traditionnel repas de fin d'année organisé par la commune à destination des anciens du village est toujours un moment de partage apprécié de tous.**

Comme tous les ans, l'arrivée des fêtes de fin d'année a été l'occasion de nous réunir autour des anciens de notre village lors d'un repas organisé le dimanche 16 décembre 2018. Les hôtes du jour ont partagé un repas de fête en compagnie d'élus attentifs à ce qu'ils ne manquent de rien. C'était un moment joyeux, décontracté et convivial comme nous les aimons.



## DISTRIBUTION DE COLIS AUX AÎNES

En cette fin d'année 2018, nous avons, comme chaque année, distribué 123 colis (85 colis individuels et 38 colis « couples ») à nos aînés résidant dans la commune. Comme d'habitude, nous avons été très bien accueillis et nous les remercions donc encore une fois !

*Santé :  
des défibrillateurs à  
Plancher-Bas !*

Lors de sa séance de novembre 2018, sur proposition du maire, le conseil municipal a décidé de valider l'achat de trois défibrillateurs semi-automatiques. Ces appareils seront disposés en trois points stratégiques de la commune afin d'être accessibles au plus grand nombre et ce, le plus rapidement possible. C'est ainsi que vous en trouverez un à l'ancienne école du Mont pour desservir le secteur du Mont, un autre à la salle des fêtes pour le centre du bourg et un troisième aux Granges-Godey. Ces appareils, extrêmement simples d'utilisation, sont à utiliser en cas d'arrêt cardiaque. Le défibrillateur doit être mis en place sur la victime, le plus tôt possible, afin qu'il puisse délivrer un choc électrique externe au patient en cas de besoin.



C'est un investissement initial de l'ordre de 1 500 €, mais sauver une vie n'a pas de prix !

## Encore des incivilités !

À la toute fin novembre 2018, plusieurs décorations ont été dérobées sur l'espace public communal. Nous avons ainsi déploré la perte de notre Indien, de plusieurs chouettes et d'une grande plume ! Bien sûr, une plainte a été déposée à la gendarmerie. Nous ne pouvons que condamner un tel comportement !

Nous en profitons pour vous annoncer que de nouveaux appareils photographiques autonomes ont été achetés et qu'ils sont déployés en différents espaces communaux afin de tenter de prendre en « flagrant délit » les auteurs de ces incivilités !

## Merci aux bénévoles !

Nous profitons de cette période d'accalmie dans le calendrier de la vie communale pour remercier l'ensemble des bénévoles qui ont pris part, tout au long de l'année 2018, aux différentes actions municipales : fleurissement, décorations, animations diverses, aides ponctuelles, nettoyages divers et variés...

Nous réitérons aussi notre invitation à toutes les personnes intéressées afin qu'elles se manifestent au secrétariat de mairie si elles souhaitent s'investir, même très ponctuellement, en 2019. Toutes les aides sont les bienvenues ! Merci à tous !



# Exceptionnelle saison

Second club en termes de licenciés sur le département derrière le club de la préfecture, le FC Pays Minier fait preuve d'une dynamique incontestable. Retour sur une saison 2017/2018 exceptionnelle



**T**out d'abord, parce que notre club n'aura jamais compté autant de licenciés. En effet, le FC PAYS MINIER a compté 416 licenciés lors de la saison 2017/2018. Il demeure ainsi le second club de HAUTE-SAÔNE en termes de licenciés, juste derrière le FC VESOUL. L'occasion est une nouvelle fois donnée pour remercier et féliciter les 70+ bénévoles du FC PAYS MINIER, qui se dévouent énormément tout au long de chaque saison, pour permettre à autant de footballeuses et de footballeurs de pratiquer leur sport favori dans de bonnes conditions.

Lors de la saison 2017/2018, le FC PAYS MINIER aura compté 28 équipes, dont 8 exclusivement féminines... Des équipes soutenues par de nombreux partenaires locaux, que l'on remercie à cet instant. En effet, ces derniers permettent, entre autres, à nos équipes d'évoluer avec des tenues de qualité, et ceci contribue aussi largement à donner une belle image de notre club.

La saison 2017/2018 aura également été exceptionnelle car le FC PAYS MINIER s'est vu décerner par la Fédération française de Football deux labels. Un label jeunes niveau bronze pour l'ensemble de ses équipes de jeunes et un label niveau OR pour son École féminine de football. Le FC PAYS MINIER a d'ailleurs été le seul club de la ligue de football de BOURGOGNE/FRANCHE-COMTÉ à obtenir le niveau OR. Ces deux labels viennent ainsi garantir le bon accueil et le bon encadrement au sein de notre club et sont une belle et juste récompense pour l'ensemble des bénévoles du FC PAYS MINIER.

La saison 2017/2018 a enfin été exceptionnelle car le FC PAYS MINIER a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir deux grandes personnalités sur ses terres...

Tout d'abord, le sélectionneur de l'équipe de FRANCE de futsal, Pierre JACKY, qui est venu au mois de juin 2018, au sein des toutes nouvelles installations de

la Filature de RONCHAMP, pour visiter les lieux, mais aussi pour évoquer la pratique du futsal et notamment le parcours de l'équipe de FRANCE, lors du Mondial joué en Slovénie. L'occasion est d'ailleurs cette fois donnée pour mettre en avant la participation aux finales régionales de futsal des équipes U15F, U18F et U18G du FC PAYS MINIER. Ces participations aux finales régionales de futsal sont véritablement de grandes performances, étant donné le nombre très grand d'équipes inscrites dans cette compétition. Il est maintenant important de préciser qu'il est évident que le fait que nos footballeuses et footballeurs puissent s'entraîner dans des conditions idéales au sein des installations de la Filature de RONCHAMP a largement contribué à ces excellents résultats. Enfin, visite exceptionnelle à la fin du mois d'août 2018 au stade L.O. FROSSARD de RONCHAMP, puisque c'est cette fois la ministre des Sports, Laura FLESSEL, qui a rendu visite au FC PAYS MINIER et plus particulièrement à son





École féminine de football, dirigée depuis 2012 par Cédric GAVORY. Madame la ministre a, de par cette visite, souhaité rendre hommage aux bénévoles du FC PAYS MINIER. Elle a également cherché à connaître les raisons d'un tel succès au sein de notre club, pour ce qui est notamment de la pratique féminine. Madame la ministre aura d'ailleurs pu se rendre compte de l'esprit convivial et chaleureux qui règne au sein de notre club, et ce ne sont pas les nombreux témoignages

des personnalités locales présentes lors de cette visite ministérielle qui prétendront le contraire. Cette visite ministérielle restera donc évidemment un grand moment dans l'histoire du

FC PAYS MINIER, mais aussi dans l'histoire des communes que notre club représente, à savoir CHAMPAGNEY, PLANCHER-BAS, PLANCHER-LES-MINES et RONCHAMP.

Le FC PAYS MINIER aura donc vécu une saison 2017/2018 assez exceptionnelle. Il est souhaité que les prochaines saisons de notre club soient dans la lignée de cette dernière... La saison 2018/2019 est déjà bien partie, puisque le FC PAYS MINIER a d'ores et déjà battu son record de licenciés et compte à ce jour 33 équipes... Nos bénévoles vont donc de nouveau avoir du pain sur la planche...  
Vive le FCPM !

## Club Clin d'œil à la vie

Le club souhaite d'abord remercier Colette et Jean-Luc Collilieux pour leur important travail au sein du club.

Colette a été l'origine de la création de notre club et du marché de Noël auquel nous participions. Elle n'a jamais ménagé sa peine, toujours soucieuse du bien-être des personnes isolées.

Jean-Luc était trésorier du club, mais avait d'autres fonctions au sein du club, comme celle d'animer musicalement certaines manifestations. Il faisait montre d'un dévouement total envers notre association. Qu'ils en soient tous les deux très vivement remerciés.

Si notre santé nous joue quelquefois des tours, nous aimons la convivialité !

Quoi de mieux pour cela que de succomber à la gourmandise tous ensemble autour d'une table ?

Nous en profitons assez souvent soit en prolongeant nos activités du jeudi par un repas charcuterie, salade et les bons gâteaux de nos mamies, soit en nous rendant le jeudi midi dans un restaurant du coin !... Nous en avons déjà testé pas mal !

Et nous continuerons, toujours avec le même plaisir sans pour cela délaisser nos réunions sympathiques du jeudi.

Alors avis aux amateurs pour le recrutement des gourmands... et des gourmets !

**Pour vous inscrire :**  
Marinette Robert 03 84 28 49 91



# Retour en images



Une fois de plus, ce marché fut une belle réussite : deux jours qui nous ont fait entrer tout en douceur dans la période des fêtes de fin d'année.

Nous remercions beaucoup, pour leur très aimable participation, la quarantaine d'exposants, les associations (Clin d'œil à la vie, l'Écrin des Prés, les parents d'élèves de l'école maternelle, l'amicale des Anciens de la clique-fanfare), saint Nicolas et son équipage, la fanfare, M. Schindler le musicien du samedi et bien sûr tous les bénévoles qui étaient là avant, pendant et après ce marché, de façon bien souvent discrète, pour décorer, planifier, préparer, animer, ranger...

